

ACCUEIL DE LOISIRS

**VACANCES
D'AUTOMNE 2026**
DU 19/10 AU 30/10/2026



INSCRIPTIONS DU
14/09 AU 27/09/2026
SUR L'ESPACE CITOYEN



LES DIFFÉRENTS ACCUEILS

Les accueils de loisirs sont organisés du 19 octobre au 30 octobre 2026 .
Inscription hebdomadaire en journée complète ou en demi-journée (après-midi).

Le détail des activités sera présenté dans les plaquettes disponibles sur la page Facebook du service jeunesse, le site de la ville, en comptabilité ou à l'accueil du service jeunesse.



Les horaires de fonctionnement

Péri-activité matin: 7h45-8h45
Journée: 9h00-17h30
Demi-journée : 13h30-17h30
Péri-activité soir: 17h30-18h30
L'inscription est obligatoire!

Péri-activité matin: 8h30-9h30
Journée : 9h30-18h
Demi-journée : 14h-18h
Péri activité soir : 18h-18h30

Les Maternels

L'accueil de loisirs
maternel se déroule à:

Site des Glycines

L'entrée se fera par la
grille allée des Glycines.

Il accueille les enfants
scolarisés de 2 à 5 ans.

Les Primaires

L'accueil de loisirs
primaire se déroule à:

Site des Glycines

L'entrée se fera par la
grille allée des Glycines

Il accueille les enfants de
6 à 11 ans.

Les Ados

L'accueil de loisirs
adosse déroule à:

Site des Glycines

L'entrée se fera par la
grille allée des Acacias

Il accueille les enfants
de 12 à 17 ans.



MODALITES D'INSCRIPTION

Inscriptions sur l'espace citoyen à partir du 14 septembre

Clôture des inscriptions le 27 septembre.

Après cette date, le service jeunesse ne pourra garantir de places disponibles.

Modalités d'inscription :

- Inscription hebdomadaire obligatoire, soit en demi-journée, soit en journée.
- Pour les inscriptions à la journée le repas est obligatoire sauf les vendredis où un pique-nique devra être fourni.
- Pour les inscriptions à la 1/2 journée, une journée complète les vendredis vous sera facturée. Ces jours-là un pique-nique devra être fourni.
- Une fois la période d'inscription écoulée une majoration de 5% sera appliquée au tarif de base.
- En cas d'inscription lors des premiers jours du centre, une pénalité de 10% sera appliquée au tarif de base ainsi qu'un forfait de 1.00 € par repas dès le jour de retard ainsi que sur les 4 repas suivants.
- Annulation possible jusqu'au 4 octobre inclus. Passé ce délai, toute réservation sera facturée en cas de non-présence aux ACM.
- Attention : après le 27 septembre, le Service Jeunesse et Vie Scolaire ne pourra garantir de places disponibles.

Modalités de facturations :

- L'Accueil de loisirs de la Toussaint sera facturé début Novembre. Les administrés en prélèvement automatique seront prélevés le 16 Novembre.
- Les administrés qui ne sont pas en prélèvement automatique devront régler leurs factures dans un délai de 7 jours, suivant la date d'émission, par carte bancaire sur l'espace citoyen, ou au service inscription périscolaires et extrascolaires aux horaires d'ouvertures suivantes :
 - Lundi de 14h00 à 17h00
 - Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
 - Vendredi de 8h30 à 12h00

Passé ce délai, un titre de recette sera émis. Il sera à régler à la Trésorerie d'Armentières. Celle-ci peut ajouter des frais de recouvrement.

Attention : inscriptions dématérialisée obligatoire sur l'espace citoyen. Si vous n'avez pas encore créé votre espace citoyen, merci de prendre contact avec nos services via l'onglet « Nous contacter » disponible sur la page d'accueil de l'espace citoyen : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieWervicqSud59117/accueil>

Obligations.

- Chaque enfant doit être couvert par une assurance en responsabilité civile.
- Le dossier unique d'inscription 2026-2027 doit être complet.
- Pour les sorties en Belgique, une carte d'identité est obligatoire et vous devez compléter et signer l'autorisation de sortie de territoire (CERFA 15646*01).



LES TARIFS

Les accueils de loisirs

Tarifs - Centre de loisirs	1 enfant		Enfant supplémentaire		Minsu séjour - ESE	
Quotient familial	Demi-journée	Journée	Demi journée	Journée	Tarif à la journée	Tarif pour 5 jours
De 0 à 399.99	3.00 €	5.40 €	2.00 €	3.80 €	9.40 €	47.00 €
De 400 à 599.99	3.60 €	6.30 €	2.50 €	4.40 €	10.90 €	54.50 €
De 600 à 749.99	4.20 €	7.30 €	3.00 €	5.10 €	12.50 €	62.50 €
De 750 à 899.99	4.70 €	8.00 €	3.30 €	5.60 €	14.00 €	70.00 €
De 900 à 1049.99	5.30 €	9.30 €	3.70 €	6.50 €	15.60 €	78.00 €
De 1050 à 1199.99	6.00 €	10.30 €	4.20 €	7.20 €	17.20 €	86.00 €
De 1200 à 1499.99	6.70 €	10.90 €	4.70 €	7.60 €	18.75 €	93.75 €
De 1500 et plus	7.50 €	11.40 €	5.30 €	8.00 €	20.30 €	101.50 €
Non Wervicquois de 0 à 749.99	11.05 €	19.55 €	7.74 €	13.69 €	31.50 €	160.00 €
Non Wervicquois de 750 à 1199.99	11.70 €	20.70 €	8.19 €	14.49 €	32.00 €	165.00 €
Non Wervicquois de 1200 et plus	13.00 €	23.00 €	9.10 €	16.10 €	32.50 €	170.00 €

Tarifs - Restauration Mercredis Récréatifs, Centre de loisirs et PAI extrascolaire			
Quotient familial	Maternel	Primaire	Enfant Allergique PAI
De 0 à 399.99	3,00 €	3,35 €	1.30 €
De 400 à 599.99	3,25 €	3,60 €	1.35 €
De 600 à 749.99	3,45 €	3,85 €	1.40 €
De 750 à 899.99	3,75 €	4,10 €	1.50 €
De 900 à 1049.99	4,05 €	4,35 €	1.60 €
De 1050 à 1199.99	4,30 €	4,55 €	1.75 €
De 1200 à 1499.99	4,60 €	4,85 €	1.85 €
De 1500 et plus	4,85 €	5,15 €	2.00 €
Non Wervicquois de 0 à 749.99	5,30 €	5,65 €	2.10 €
Non Wervicquois de 750 à 1199.99	5,60 €	6,10 €	2.20 €
Non Wervicquois de 1200 et plus	6,35 €	6,85 €	2.40 €

- Pour les enfants inscrits en journée aux accueils de loisirs, les repas sont en sus.
- Pour les paiements effectués en dehors de la période de paiement, un forfait de 1 € par repas sera ajouté au tarif de base.
- Le péri-activité est ouvert de 7h45 à 8h45 et de 17h30 à 18h30. Par souci d'organisation, l'inscription est obligatoire. Chaque demi heure entamée est due. En cas de dépassement d'horaire, après 18h30, un forfait de 4.50€ sera appliqué.

